NORMES D’ÉDITION ET DE STYLE

DES ACTES

29ème COLLOQUE AFUE, UPV/EHU

L’ouvrage collectif du XXIX Colloque de l’AFUE, célébré à l’Université du Pays Basque (UPV/EHU), les 10, 11 et 12 novembre 2021, sera édité par les services de publication de l’UPV/EHU et aura pour titre:

*Transfrontalier·e·s : Le français langue de rencontre(s)*

*Actes du XXIXe Colloque de l’AFUE*

Ce document présente les Normes d’édition et de style pour cette publication. Les textes envoyés pour publication seront soumis à plusieurs évaluations. Le conseil de rédaction décidera de l’acceptation, du refus ou de l’opportunité d’introduire des modifications dans la proposition d’article. Les décisions ultimes seront communiquées à l’auteur, dans les plus brefs délais.

Les auteurs sont les seuls responsables de leur proposition. Les auteurs doivent s'assurer de la conformité de leur soumission aux normes de publications. Les soumissions non conformes peuvent être retournées aux auteurs afin d’être rectifiées et/ou modifiées en respectant le délai accordé par l’éditeur. Le non-respect du délai, ainsi que le refus de correction et/ou modification de la part de l’auteur, autorisera l’éditeur à rejeter la proposition en question.

Si l’éditeur observe une erreur typographique, importante, au moment de la publication de la soumission, celui-ci se réserve le droit d’effectuer la correction correspondante.

Les auteurs devront signer, au préalable, le document concernant les droits de reproduction de leur proposition, à la réception de celui-ci.

Pour les illustrations, les auteurs devront fournir les documents attestant qu’ils sont en règle avec les droits de reproduction et les droits d’auteurs. Cette autorisation doit inclure les images. Cf. Annexe 1

Afin de faciliter le travail aux auteurs et aux responsables de la publication, nous vous prions de bien vouloir utiliser la feuille de style prévue à cet effet et de respecter les normes APA (édition 7) :

<https://ehubox.ehu.eus/s/P2NPrtLPGFjZzZG>

1. **DATES ET ENVOI – FORMAT**

Date limite d’envoi (auteurs des interventions) : **15 janvier 2022**

ENVOI : Les articles seront adressés à ***afue2020@gmail.com***

* Format : Document Word, docx
* En cas d’utiliser des images, seront ajoutés les documents attestant que les auteurs sont en règle avec les droits de reproduction et les droits d’auteurs. Cf. Annexe 1 ou autorisation (avec les illustrations inclues). En plus, les illustrations seront remises aussi dans un fichier à part (cf. format des illustrations ci-après).

Tout article remis hors délai ne sera pas accepté.

À la vue des révisions, le conseil de rédaction décidera de l’acceptation, du refus ou de l’opportunité d’introduire des modifications dans la proposition d’article.

#### Présentation de textes, format général et structure

#### Nous vous prions de bien vouloir utiliser la feuille de style prévue à cet effet ([*Modèle-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx*](https://www.ehu.eus/documents/11525391/0/Mod%C3%A8le-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx/e1dbf7a9-64ef-19c6-8a2a-1b4651741475?t=1638539530293)).

#### 2.1 Langue

#### Les textes devront être rédigés en français, de préférence, ou en espagnol. L’auteur devra réviser consciencieusement son texte afin d’éviter les erreurs de langue. Cf. Système de ponctuation et normes APA ([*Modèle-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx*](https://www.ehu.eus/documents/11525391/0/Mod%C3%A8le-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx/e1dbf7a9-64ef-19c6-8a2a-1b4651741475?t=1638539530293))

#### 2.1.1 SYSTÈME DE PONCTUATION SELON LA LANGUE DE RÉDACTION

#### Dans le développement de l’article, pour ceux rédigés en espagnol, les auteurs devront respecter le système de ponctuation espagnol d’après Word (pas d’espace avant le point virgule, les deux points…). On utilisera les guillemets en chevrons «sans espaces».

#### Pour les textes en français, les auteurs devront respecter le système de ponctuation français d’après Word qui espace le signe de ponctuation du mot qui le suit dans les cas ci-après :

#### Deux points :

#### Point virgule ;

#### Exclamation !

#### Interrogation ?

#### « Guillemets »

#### -- trait [ce dernier devra être ajouté manuellement]

#### En cliquant sur l’icone  on pourra vérifier la présence de l’espace[[1]](#footnote-1).

#### 2.1.2 BIBLIOGRAPHIE

Suivre les normes APA (édition 7): <https://ehubox.ehu.eus/s/P2NPrtLPGFjZzZG>

#### 2.2 Longueur

#### Les articles feront au minimum 7 pages et ne dépasseront pas les 10 pages, y compris résumés, notes, références bibliographiques et annexes. (suivre le fichier type du [*Modèle-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx*](https://www.ehu.eus/documents/11525391/0/Mod%C3%A8le-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx/e1dbf7a9-64ef-19c6-8a2a-1b4651741475?t=1638539530293)).

#### 2.3 Tableaux, figures, fontes particulières

Si vous utilisez des caractères ou des symboles spéciaux, vous devez nous envoyer les fontes particulières.

Les illustrations (figures, graphiques, schémas, tableaux, cartes, etc.) insérées dans le texte devront avoir la qualité suffisante pour assurer leur reproduction correcte. Si on reproduit des documents protégés par la Loi de la Propriété Intellectuelle espagnole, il faudra impérativement disposer de l’autorisation correspondante. La présentation de ces autorisations sera à la charge des auteurs des articles. Les illustrations devront être remises dans un support à part et en format de 300 ppp comme TIFF, EPS ou JPG)

**Voir les informations pour l’envoi des travaux.**

**2.4 ASPECTS GÉNÉRAUX DE RÉDACTION (consultez** [*Modèle-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx*](https://www.ehu.eus/documents/11525391/0/Mod%C3%A8le-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx/e1dbf7a9-64ef-19c6-8a2a-1b4651741475?t=1638539530293)**)**

#### 2.4.1 Titre principal

#### Le titre sera centré, en minuscules, gras, taille 14. Il aura une longueur maximale de 3 lignes de préférence. La première page, qui contiendra les résumés, ne devra pas déborder sur la deuxième page.

#### 2.4.2 Prénom et Nom, institution d’appartenance, courriel

#### Après une ligne, composés en alinéa à droite, taille 12, devront figurer : le prénom (en minuscule) et le nom (en majuscule) de l’auteur ou des auteurs (dans ce cas, chaque information d’auteur sera séparée d’une ligne); le nom de l’institution d’appartenance (en dessous) et l’adresse électronique (ligne suivante), tous les deux en alinéa à droite et en minuscules.

#### 2.4.3 Résumés et mots-clés

#### L’article devra être précédé de trois résumés d’un maximum de 8 lignes en français et en espagnol (taille 11).

#### Après une ligne en blanc, il faudra inscrire de 3 à 5 mots-clés, en majuscule pour le premier mot et en minuscules le reste, taille 11, séparés par des virgules, dans la même langue que celle du résumé. Avec interligne simple (1).

#### Les énoncés Resumen / Palabras clave, Résumé / Mots-clés apparaîtront en minuscule, en gras, taille 11.

#### Séparation établie : la rédaction du premier résumé commencera quatre lignes après l’adresse email. Pour le second résumé il faudra laisser une ligne en blanc après les mots-clés du premier résumé et de même pour le troisième résumé.

#### *Interligne simple pour les titres-noms-résumés.*

#### *Interligne 1,5 dans le corps du texte*

#### *Interligne simple pour la bibliographie*

#### *Tout l’article ira en justifié, y compris la bibliographie et les résumés.*

#### 2.4.4 Structure des articles

#### Les textes soumis auront une introduction avec les objectifs clairement formulés, un cadre théorique et méthodologique précisant l’approche, la théorie, le modèle descriptif dans lequel s’encadre la proposition. Seront aussi décrites et présentées avec clarté les données à analyser ou à traiter ou la proposition didactique/traductologique,... Enfin, il y aura des conclusions et une bibliographie en fin de chapitre (tous les livres cités doivent apparaître dans la bibliographie en fin de chapitre, et non en note en bas de page; seuls les livres mentionnés dans le texte seront inclus dans la bibliographie finale.

#### 2.4.5 Composition du texte

#### Le corps de l’article commencera sur la deuxième page.

#### Le texte sera justifié, interligne 1,5, marges à droite et à gauche de 3 cm; supérieure et inférieure de 2,5 cm; Times New Roman, taille 12, pour le texte et les titres des parties et des sous-parties. Pour les tableaux, la police de caractères peut être inférieure à 12 (9 à 12), mais Times New Roman 10 pour les titres et noms des tableaux et des figures.

#### À partir du deuxième paragraphe de chaque partie, alinéa rentrant d’1 cm au commencement de chaque paragraphe.

#### TITRES DES CHAPITRES – en gras, Times 12, selon le modèle suivant :

1. **Titre du chapitre**
	1. **Titre de la partie**
		1. **Titre de la sous-partie**

#### On laissera une ligne blanche à la fin de chaque partie, sous-partie ou chapitre, c’est-à-dire avant chaque titre. Laisser deux lignes blanches avant le titre : RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES. Une ligne blanche entre la fin RÉFÉRENCES et ANNEXE 1 ; une ligne blanche entre les différentes annexes. Pas de ligne blanche après les titres.

#### MOTS EN GRAS, ITALIQUES, SOULIGNAGE

#### Aucun mot en gras ou souligné. Emploi contrôlé des italiques pour :

#### les mots dans une langue autre que celle de la rédaction de l’article

#### les mots que l’on veut mettre en valeur

#### les mots à valeur terminologique ou métalinguistique (le mot *maison*)

#### les titres des ouvrages cités (livres, revues, périodiques, œuvres d’art)

#### NOTES EN BAS DE PAGE

#### Automatiques, en bas de page, Times New Roman, taille 10. L’appel de note se place avant tout signe de ponctuation[[2]](#footnote-2). Limiter les notes en bas de page aux éclaircissements ou références qui seraient de trop dans le texte. Utilisez pour l’appel de note des chiffres arabes.

#### GUILLEMETS (« »)

#### La hiérarchie dans l’utilisation des guillemets est la suivante : d’abord, les guillemets en chevrons (« »), puis les anglais doubles (“ ”) et enfin les simples (‘ ’), si jamais il y a des guillemets dans les guillemets. Si dans une citation il existe une autre citation ou un mot devant porter les guillemets, on utilisera les guillemets anglais doubles à l’intérieur des guillemets latins.

#### Les guillemets en chevron seront utilisés pour : les citations textuelles.

#### Pour supprimer une partie d’une citation textuelle on utilisera les crochets [].

#### Dans le corps du texte, on utilisera les guillemets pour marquer : les titres de séminaires, congrès, parties ou chapitres de livres, articles dans des publications périodiques. Pour la bibliographie, voire les normes APA.

#### Pour marquer la définition d’un mot, utilisez de préférence les guillemets simples.

#### TIRET (—)

#### Pour introduire le tour de parole d’un personnage dans un dialogue ou pour délimiter une incise (valeur équivalente à celle de la parenthèse).

#### En français, il y a un espace, en espagnol, pas d’espace entre le mot et le tiret, ni dans le dialogue, ni dans l’incise.

#### On l’utilisera aussi pour remplacer un nom dans la bibliographie (s’il y a plusieurs auteurs, le tiret remplace seulement le premier, le reste apparaissent après le tiret).

####

#### ABRÉVIATIONS

#### Toutes les abréviations doivent finir par un point, sauf celles qui expriment des magnitudes (4 km).

#### On écrit les abréviations de courtoisie avec la première lettre en majuscule et un point final. En français, on écrit le point final seulement si le mot est coupé (ne finit pas par sa dernière lettre), par exemple M. Dupont vs Mme Dupont.

#### L’abréviation de etcetera/ *et cætera* ne doit pas être utilisée devant un point à la ligne.

#### Les abréviations référant à un article, chapitre ou section de la même œuvre doivent être utilisées dans les notes en bas de page et entre parenthèse, pas dans le corps du texte[[3]](#footnote-3). D’ailleurs, les latinismes suivants seront écrits en italiques : *Id/id., Ibid./ibid., cf/Cf.,* en espagnol et en français, mais *vs* (pas de point en français), *vs*. avec point en espagnol).

#### Voir le [*Modèle-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx*](https://www.ehu.eus/documents/11525391/0/Mod%C3%A8le-actes-XXIX-Colloque-AFUE.docx/e1dbf7a9-64ef-19c6-8a2a-1b4651741475?t=1638539530293) pour les abréviations permises dans les Références bibliographiques en fin de chapitre.

#### SIGLES

#### En majuscule, pas de points, ni d’espaces entre les lettres.

#### La première fois qu’elles sont introduites dans le texte, on expliquera le sens entre parenthèses.

#### Jamais au pluriel.

#### ACRONYMES

#### En espagnol et en français, ils forment un mot. Ils doivent donc être adaptés. Recommandation : première lettre en majuscule. Sauf pour les cas où le mot est devenu un nom commun (par exemple, sida; vs Unesco).

#### CHIFFRES

#### On écrira de 1 à 10 avec un chiffre. À partir du 11, on utilisera les lettres, bien que les chiffres puissent toujours être utilisés.

#### Lorsqu’on introduit des pourcentages, ils s’écriront toujours en chiffres, ainsi que dans tous les cas où l’on doit comparer deux quantités.

#### On utilisera les chiffres pour les jours du mois (sauf les dates historiques), les adresses, les nombres décimaux (séparés par des virgules), les unités monétaires avec le nom complet de la monnaie (3 euros) et les unités de mesure suivies d’une abréviation.

#### Pour les siècles, on utilisera des chiffres romains en petites majuscules : siglo xxi / [xxie siècle](https://fr.wikipedia.org/wiki/XXIe_si%C3%A8cle).

#### Pour les chiffres élevés, on utilisera des points après les unités de milliard et de million (1.000.000). Pas pour les années (dates). Les zéros du million peuvent être remplacés par le mot « million ».

#### Les chiffres ordinaux jusqu’à vingt et un, on utilisera des lettres, des chiffres arabiques ou des chiffres romains suivis de lettres en exposant (ª, º). Dans le cas du français on utilisera les lettres en exposant : 1e, 1er, 1ère 2de 2d 2ds 2des.

#### ACCENTS

#### En espagnol, on suivra les normes publiées dans la dernière édition de l’*Ortografía de la lengua española* de 2010 de la RAE. Par exemple, les mots avec des diphtongues ou triphtongues orthographiques : *guion, truhan, fie, liais,* *etc*. L’adverbe *solo* ni les pronoms démonstratifs, même pas dans les cas d’ambiguïté.

#### MOTS ÉTRANGERS ET LATINS

#### Les mots étrangers et latins non adaptés devront être écrits en italiques, en espagnol et en français. Ceux qui sont adaptés (en espagnol), ne portent pas d’italiques et sont soumis aux règles d’accentuation. (cf. *Ortografía de la lengua española*, RAE).

#### 2.5 Références

#### La bibliographie suivra les normes APA (édition 7) :

####  <https://ehubox.ehu.eus/s/P2NPrtLPGFjZzZG>

#### Tous les livres cités doivent apparaître en fin de chapitre, et non en note en bas de page.

#### Ne pas inclure dans la bibliographie finale des références qui n’ont pas été citées dans le texte.

#### Rajoutez DOI si possible.

**ANNEXE 1 : Utilisation d’images et autorisations**

 « Dans le cas où il serait nécessaire d’obtenir des droits d’auteurs ou de reproduction, il correspondra à l’auteur de l’article ou du livre de faire les démarches. ». Il est important d’appliquer les normes de reproduction de photographies et d’illustrations en vertu des présentes lois :

* Ley de Propiedad Intelectual (R.D. Legislativo 1/1996 de 12 de abril) El texto refundido con última actualización de la adaptación a la normativa europea de sociedades gestoras de derechos se puede encontrar en este enlace (<https://www.boe.es/eli/es/rdlg/1996/04/12/1/con>). *Désormais « LPI ».*
* Ley Protección civil del derecho al honor, a la intimidad personal y familiar y a la propia imagen (L.O. 1/1982 de 5 de mayo) (<https://www.boe.es/eli/es/lo/1982/05/05/1/con>).
	+ Ley de Protección de Datos de carácter personal (L.O. 15/1999 del 13 de diciembre) (<https://www.boe.es/eli/es/lo/1999/12/13/15/con>).

Ainsi, il relève de la responsabilité de l’auteur d’obtenir les autorisations nécessaires car toute création de livre implique un but lucratif.

La LPI est très restrictive et protège fortement les droits d’image et de ceux qui y apparaissent. Il est important de bien connaître la loi. Par exemple, le droit de la personne et l’utilisation de son image prévaut sur celui de l’auteur de la photographie, excepté si celle-ci a été prise lors d’évènements publics.

Si bien l’utilisation du matériel audiovisuel à des fins éducatives permet une certaine flexibilité dans la mesure où l’on cite l’identité de l’auteur, celle-ci a ses limites. Il existe des images du domaine public comme *creative commons, fair use, shareware* o *freeware*, mises à part celles sujettes à autorisation ou paiement. Il faudra s’assurer du type de licence et agir en conséquence.

Comme il est précisé dans les articles 10 et 11 de la LPI tout objet impliquant une propriété intellectuelle, inclues les transformations, modifications, imitations, etc., sont sujettes aux droits d’auteur. Sauf dans le cas des parodies (article 39).

En ce qui concerne les photographies, celles-ci ont des droits pendant toute la vie de l’auteur plus 70 ans après sa mort (article 15), cependant, dans certains cas (article 128) son utilisation est libre 25 ans après sa création sauf celles à caractère artistique. Dans le cas où l’auteur reste inconnu, on sera tenu de citer l’auteur et la source (article 37)

Il est primordial d’obtenir les autorisations nécessaires de toutes les personnes impliquées selon la LPD et la LPC du droit à l’honneur, à l’intimité et à la propre image.

#### Cesión de imágenes

Dº/Dª \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ con DNI y domicilio en \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,

autorizo mediante el presente escrito la reproducción de la imagen que figura en este documento, en la obra *Transfrontalier·e·s : Le français langue de rencontré(s). Actes du XXIX Colloque de l’AFUE*, autorizo mediante el presente escrito la reproducción de la(s) imagen(es) que figura(n) en el presente documento y que aparecerán en el capítulo titulado \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, cuyos autor/es es/son \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

La presente autorización es a título gratuito, comprometiéndome a no solicitar ninguna contraprestación económica. Asimismo, dicha autorización se efectúa tanto para la primera edición como para las posibles reediciones, en papel y en formato digital, sin circunscripción geográfica alguna, incluyendo posibles traducciones a otros idiomas.

En a de de 2021.

Fdo:

**(Incluir las imágenes sobre las que se cede derecho como documento único).**

**Autorisation**

[Vous devez signer l’autorisation en espagnol
qui se trouve dans la page précédente

– voici une version bilingue pour la bonne compréhension du document]

Dº/Dª [Je soussigné(e), Mr/Mme] con DNI [numéro de carte d’identité ou NIE] y domicilio [en adresse] ,

autorizo mediante el presente escrito la reproducción de la imagen que figura en este documento a que aparezca en la obra [autorise la reproduction de l’image qui figure dans ce document dans l’ouvrage] *Transfrontalier·e·s : Le français langue de rencontré(s). Actes du XXIX Colloque de l’AFUE*, en el capítulo [dans le chapitre] , cuyos autor/es es/son [dont l’auteur est / les auteurs sont] .

La presente autorización es a título gratuito, comprometiéndome a no solicitar ninguna contraprestación económica. Asimismo, dicha autorización se efectúa tanto para la primera edición como para las posibles reediciones, en papel y en formato digital, sin circunscripción geográfica alguna, incluyendo posibles traducciones a otros idiomas.

[Cette autorisation est à titre gratuit et oblige l’intéressé à ne pas demander de compensation monétaire. Cette autorisation sera valable tant pour la première édition que pour les suivantes, en format papier et/ou numérique y compris les possibles traductions dans d’autres langues.]

 En a de de 2021.

 [À le 2021]

Fdo: [signé:]

**(Incluir las imágenes sobre las que se cede derecho como documento único).**

**[Inclure les images dans l’autorisation]**

1. ####  En cas d’effacement de l’espace non sécable vous pouvez copier et coller un autre espace.

 [↑](#footnote-ref-1)
2. En voilà un exemple. [↑](#footnote-ref-2)
3. (*Cf.* Annexe 2). En voici un exemple. [↑](#footnote-ref-3)